



## Efce Devis/Contrat de formation antidaté par directrice

Par **Sonya\_97**, le **19/11/2016** à **07:47**

Bonjour,

Je suis allé me renseigner sur une formation dans une école, à la demande de pôle emploi, pour des devis afin d'utiliser mes heures dif et cpf. La directrice commence par me parler d'une autre formation que je n'ai pas demandée. Je lui dis non car ça coûte 5.000 €. Ensuite elle me fait deux devis de formation qui m'intéresse et me demande de les signer. Je lui dis que c'est un contrat et que je n'ai donc pas à signer, elle me répond : c'est juste pour aller plus vite. En gros, il fallait que je signe.

Sur le devis le plus cher, elle a antidaté du 5 sept 2016 alors que j'étais là le 17 novembre 2016, chose que j'ai vu bien trop tard. Au dos des contrats, il est noté que j'ai un délai de rétractation de 10 jours.

J'aimerais savoir mes droits, svp, je suis très stressé du coup et que valent réellement ces devis signé ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Sonya\_97**, le **19/11/2016** à **15:07**

Quelqu'un pour me répondre svp?